

LA REFORME DE L'ORTHOGRAPHE OFFICIELLE DU SANGHO EN CENTRAFRIQUE

Marcel Diki-Kidiri*

Résumé: Dans de nombreuses langues d'Afrique, les tons sont très importants dans la discrimination du sens des mots et des phrases. Ils ont donc convenu de noter le ton bas avec un accent grave, le ton moyen avec un accent plat et le ton haut avec un accent aigu. Malheureusement la plupart de ces caractères ne sont pas immédiatement disponibles sur les machines à écrire et dans les ordinateurs, ce qu'impacte la vitalité linguistique de ces langues. Cet article montre le chemin adopté pour le traitement de diacritiques et des tons dans la langue sangho et les améliorations introduites dans son orthographe pour qu'elle devienne la nouvelle orthographe officielle du sangho dans la République Centrafricaine, en concertation avec l'Académie Africaine de Langues (ACALAN) et l'Union Africaine.

Mots-clés: Tons. Accent grave. Accent plat. Accent aigu. Sangho. Vitalité linguistique. ACALAN. République Centrafricaine

Il y a longtemps la plupart des linguistes pensaient que la meilleure façon d'écrire une langue était seulement de noter les sons de la langue de telle sorte qu'une lettre ne note qu'un seul son [cf. MEINHOF; JONES, 1928; WESTERMAN; WARD, 1930]. Aussi, pour écrire les langues d'Afrique, ils ont recouru à de nombreux caractères spéciaux comme [ɔ] et [ɛ] qui sont différents de [o] et [e], tout comme [ə] et [ɪ] et ainsi de suite (etc) (cf. HOUIS, 1958; DIKI-KIDIRI, 1977). Par ailleurs, dans de nombreuses langues d'Afrique, les tons sont très importants dans la discrimination du sens des mots et des phrases. Ils ont donc convenu de noter le ton bas avec un accent grave [à], le ton moyen avec un accent plat [ā] et le ton haut avec un accent aigu [á]. Malheureusement la plupart de ces caractères ne sont pas immédiatement disponibles sur les machines à écrire. Bien qu'on les trouve fréquemment dans de nombreux ordinateurs, il n'est toujours pas aisé de travailler avec eux, comme l'a démontré Gérard Galtier (2012). Les pays africains n'investissent pas dans la fabrication de machines pour écrire leurs langues. Par conséquent, les Africains ne sont pas les maîtres de leurs outils de travail. L'écriture de leurs langues attendra jusqu'à ce que des gens dans des pays étrangers créent les conditions pour que les langues africaines puissent évoluer.

En Centrafrique, les linguistes de ce pays n'ont pas voulu attendre. Aussi, ont-ils décidé de faire les choses autrement en n'utilisant pour écrire le sanngo que les caractères disponibles sur les machines à écrire françaises, lesquelles sont couramment utilisées dans le pays. Ce sont les travaux de Marcel Diki-Kidiri [1982] qui ont initié cette réflexion. Tout d'abord, il a observé que la différence entre [e] et [ɛ], tout comme celle entre [o] et [ɔ] a peu d'impact dans la discrimination des mots. Les tons sont de loin bien plus importants. Il a donc proposé de n'utiliser que /o/ et /e/ pour écrire [o] et [ɔ] d'une part et [e] et [ɛ] d'autre part. Ainsi on n'a pas besoin de ces caractères spéciaux. A sa suite, une règle élémentaire de notation des tons a été établie comme suit : Le ton haut s'écrit avec un accent circonflexe /â/ le ton moyen avec un tréma /ä/, le ton bas est laissé sans accent /a/. Tout cela concerne les tons ponctuels. On peut combiner deux tons ponctuels sur une même voyelle pour obtenir un ton modulé. Ainsi, pour noter un ton modulé, on note les tons ponctuels qui le composent sur une voyelle dédoublée. Exemples :

Ton montant bas-haut : taâ, laâ, kpoô, beê, etc.

Ton montant bas-moyen: gbeën.

Ton descendant haut-bas : bâa, sîin, zûu, sêe, fûu, etc.

Ton descendant haut-moyen : ngâäkô.

Ton descendant moyen-bas : balëe, pinii, takisii, etc.

Deux ans plus tard, le décret du Président André Kolingba, numéro 84025 du 1er janvier 1984, a donné de l'importance à cette orthographe en l'instituant en tant qu'orthographe officielle du sanngo [cf. DIKI-KIDIRI, 1998]. A partir de là, de nombreuses personnes qui publient en sanngo se sont mises à appliquer cette orthographe. Mais au bout de deux ans, nombreux sont ceux qui se sont mis à la critiquer pour abondance excessive d'accents. Et beaucoup ont abandonné la notation des tons. Certains ne notent plus les tons que de temps en temps pour désambiguïser certaines phrases. Mais en agissant ainsi, ils ont oublié quel accent note quel ton et finissent par les utiliser de façon incohérente. On en trouve de nombreux exemples sur les réseaux sociaux. Il en résulte une instabilité permanente de l'orthographe sanngo.

Comme ce sont nos travaux qui ont conduit à l'orthographe officielle du sanngo en 1984, nous avons considéré qu'il était de notre devoir et de notre responsabilité d'apporter les corrections nécessaires pour satisfaire la demande des utilisateurs. Nous avons donc cherché des solutions pour réduire la fréquence des diacritiques dans un texte. Nous avons observé que les consonnes dentales /t, d, s, z, n/ pouvaient se palataliser devant [i] suivi d'une voyelle comme suit /tia/, /dia/, /sia/, /zia/, /nia/, et se prononcer [ʃ, ɕ, ʒ, ʒ, ɲ]. Nous avons donc conseillé d'écrire comme ci-après les CVV dont l'une des voyelles V est /i/ ou /u/ et les deux supportant une même suite de tons hauts ou moyens : /i/ devient /y/, /u/ devient /w/, et dans le cas d'une suite de tons hauts, l'autre voyelle conserve son accent circonflexe. Mais pour une suite de tons moyens, la voyelle restante n'a pas besoin de conserver son tréma. Et si les tons sont différents dans la suite de voyelles, chaque voyelle conserve son accent. Dans le cas d'une suite de tons bas, les voyelles /i/ et /u/ restent inchangées et aucun accent n'est requis, Exemples :

tons hauts : kwâ, nyô, byâ, gwî, gwên, etc.

tons moyens : kwa, swa, nyamä, nyon, gbya, etc.

tons bas kua, sua, mbua, niama, nien, diongo, mbai, etc.

tons différents : tâa, kâi, biö, hîo, ndaû, kûi, buä, kuä, mbâo, gbân, etc.

En appliquant la règle d'écriture des CVV à toutes les consonnes, la fréquence des diacritiques tombent de 56% à 46%. Ce fût la première révision de l'orthographe officielle du sanngo de 1984. Marcel Diki-Kidiri l'a publié en 2017 sur le site de l'Association Yângâ tî Sanngo tî Bêâfrîka (<https://www.ybsango.org/orthographe>). Mais tout cela n'a pas suffi à calmer les critiques à l'encontre de l'orthographe officielle à cause de l'abondance des diacritiques qu'elle comporte. Il en est ainsi parce que, le plus souvent, les gens n'ont pas la possibilité d'apprendre les règles orthographiques et se contentent de critiquer rien qu'en regardant l'aspect visuel des textes. Plusieurs linguistes ont démontré l'importance de la psychologie dans le développement de la littérature dans des langues écrites dans divers orthographe alphabétiques (cf. CARAVOLAS, et alii, 2013). Plusieurs linguistes (FAYOL ; JAFFRE, 2016 ; JAFFRE, 2003; JAFFRE; REUTER, 1985; TEMPLETON; BEAR, 1992; SEBBA, 2007; 2009) ont cherché à comprendre ce qui fait une bonne orthographe et ils ont montré qu'une bonne orthographe est celle que ls gens aiment, trouvent

agréable l'image des mots, ce qui leur donne envie d'apprendre vite. Ainsi, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture se développe rapidement chez les apprenants et dans la société.

En décembre 2018, l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) a créé une Commission Internationale pour le Sango et lui a demandé de revisiter l'orthographe sango pour la stabiliser définitivement. C'est le premier chantier à laquelle la Commission doit s'atteler. Une fois l'orthographe du sango stabilisée correctement, alors, tout le reste des travaux pourront suivre en abondance et la langue va rapidement se développer. La Commission s'est réunie le 16 septembre 2019 à Bangui, et les chercheurs ont constaté qu'ils pouvaient améliorer l'orthographe du sango en y ajoutant seulement deux lignes de règles qui suffissent à réduire drastiquement le nombre des diacritiques. Ils ont d'abord observé que beaucoup de mots à deux syllabes ou plus portent le même ton sur toutes les syllabes. Ils ont donc cherché un moyen de signaler dès la première syllabe que son ton se propage sur les syllabes suivantes. Voici les règles qu'ils ont élaborées :

1) Pour montrer que le ton de la première syllabe s'étend sur toutes les syllabes consécutives jusqu'à la fin de la propagation,

a) si la deuxième syllabe du mot commence par une consonne écrite avec une seule lettre telle que /b, d, f, g, h, l, m, n, p, r, s, t, v, w, y, z/ cette lettre sera doublée. Exemple: päsämä > passema « événement », mbîrîmbîrî > mbîrîmbîrî « droit » ;

b) si la deuxième syllabe du mot commence par une consonne écrite avec plusieurs lettres comme /mb, mv, nd, ng, ngb, kp, gb/ la première lettre du groupe est dédoublée. Exemple : sägbä > saggba « publicité », kpângbâlâ > kpânngbala « plat » ;

c) si la première syllabe se termine par une voyelle nasale qui s'écrit *voyelle + N*, on insère un H après le N de la nasale pour signaler le début de la suite tonale. Exemple : hönngö (de *hön + ngö*) > honhngo « passage » ;

d) La fin de la suite tonale est marquée par un espace [], un trait d'union[-], un circonflexe [^] ou un tréma [¨], les caractères spéciaux [&, #, @], mais aussi tous caractères de ponctuation [; : , . ! ? / () [] < > { } « » ~] quand ils ne sont pas précédés d'un espace.

En appliquant cette première règle, les membres de la Commission se sont aperçus qu'elle génère une grande quantité de lettres doubles et de H de suites tonales, rendant parfois la lecture et l'écriture aussi difficiles qu'auparavant. Ils ont donc ajouté une deuxième ligne de règle pour corriger la première.

2) La première règle ne s'appliquera pas aux dissyllabes à ton haut. Elle ne s'appliquera donc qu'à partir de trois syllabes et au-delà pour les suites de tons hauts. Exemples : kêtê, ndäpêrê ou ndäpêrrere, kpânngbala, mbîrribiri, mbâssambala, kêrenze, kârâkö, târâ ou târrara, mbênî, âmmbeni etc. Par contre, pour les suites de tons moyens, la règle s'applique dès deux syllabes. Exemple : tènë > tenne « parole », kötä > kotta « grand ».

Ces deux règles suffisent à affiner l'orthographe du sanngo pour qu'elle soit stable. Mais la Commission teste encore la robustesse de ces règles orthographiques du sanngo pour voir s'il n'y aura pas de mots qui s'avèreront difficiles à écrire à cause d'elles ! Ce n'est qu'après tous ces tests qu'ils peuvent valider la nouvelle réforme orthographique du sanngo et la diffuser largement pour que tout le monde l'apprenne. C'est alors qu'elle deviendra la nouvelle orthographe officielle du sanngo acceptable par la République Centrafricaine, et portée à la connaissance de l'ACALAN et de l'Union Africaine.

Références

CARAVOLAS, M. Common patterns of prediction of literacy development in different alphabetic orthographies. **Psychological Science**, n. 23 (6), p. 678-686, 2013.

DIKI-KIDIRI, Marcel. **Le Sango s'écrit aussi... Esquisse linguistique du Sango**: Langue Nationale de L'Empire Centrafricain: 24. SELAF/Peeters, Paris, 1977.

DIKI-KIDIRI, Marcel. **Kua tî Ködörösê – Le devoir national, introduction à l'insruccion civique**. SELAF Applications et Transferts, n. 1, lêmbeiti 132, 1982.

DIKI-KIDIRI, Marcel. **Dictionnaire orthographique du Sängö**. BBA. Distribué par Karthala, Paris, 1998.

DIKI-KIDIRI, Marcel. **Guide de l'orthographe officielle du Sängö**. (Document de travail), 2017. <https://www.ybsango.org>.

FAYOL, Michel; JAFFRE, Jean-Pierre. **L'orthographe: des systèmes aux usages. Pratiques** [En ligne], 169-170 | 2016. <http://journals.openedition.org/pratiques/2984> mis en ligne le 30 Juin 2016, consulté le 11 Octobre 2019.

GALTIER, Gérard. **Les langues africaines, l'échec du passage à l'écrit**, 2012. <https://www.combats-magazine.org/fr/les-langues-africaines-loral-et-lecrit/#respond>. Site consulté le 11 Octobre 2019, à 9 h.

HOUIS, Maurice. Comment écrire les langues africaines? In **Présence Africaine**, Nouvelle, série n. 17, Le sous équipement et les leçons du Caire (décembre 1957- janvier 1958) pp. 76-92, 1958.

JAFFRE, J.-P. Orthography: Overview. In: FRAWLEY, W.J. (Ed.). **Writing and Written language. The International Encyclopedia of Linguistics**, v. 4. Oxford, Oxford University Press, pp. 386-390, 2003.

JAFFRE, J.-P.; REUTER, Y. (Éds). **Orthographe(s)**. Pratiques 46, 1985.

MEINHOF, Carl; JONES, Daniel. Principles of Practical Orthography for African Languages. In: **Africa: Journal of the International African Institute**, v. 1, n. 2, pp. 228-239, Cambridge University Press pour le compte de l'IAI, 1928.

SEBBA, M. **Spelling and Society**. Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

SEBBA, M. Sociolinguistic approaches to writing systems research. In: **Writing Systems Research**, 1, 1, p. 35-49, 2009.

TEMPLETON, S.; BEAR, D. (Eds.) **Development of orthographic knowledge and the foundations of literacy**. Hillsdale: LEA, 1992.

WESTERMANN, D.; WARD, Ida C. Practical Alphabets and Phonetic Orthography. In: **Practical Phonetics for Students of African Languages**. IAI, Routledge, London, 1933; 2015. <https://doi.org/10.4324/9781315683478>